

Les manifestations de ceux de la religion prétendue réformée au 16^e et 17^e siècles à Saint Remy de Provence

Les amis et chercheurs de la Bibliothèque Roumanille de Saint Remy de Provence

vous invitent pour leur plaisir et pour le vôtre

le Samedi 29 Juin à 14 heures 30, salle de l'agriculture
à la mairie de Saint Remy de Provence

à une

TABLE RONDE

sur les
« Minorités soumises ou agissantes. »

Programme

Véronique Autheman

Il y a deux cent ans, les volontaires.

Claude Chevalier

Les filles mères et leurs enfants, en Provence, dans la société d'Ancien-Régime.

Jean Delrieux

*Les manifestations de ceux de la religion prétendue réformée
au 16^e et 17^e siècles à Saint Remy de Provence*

Nadine Guigue

Les immigrés Italiens dans les Alpilles au XX^e siècle-

Remy Venture

Les musiciens provençaux.

par Jean Delrieux
le 29-06-1996

Les manifestations de ceux de la religion prétendue réformée au 16^e et 17^e siècles à Saint Remy de Provence

Nous n'avons pas la prétention de traiter ici du *Protestantisme* à Saint Remy de Provence, mais tout simplement des manifestations, aux travers des actes que nous avons pu retrouver, des Saint Remois qui s'intitulaient eux même : « *ceux de la nouvelle religion prétendue réformée* »

Nous ne parlerons donc que des faits concernant des Saint Remois ou passés à Saint Remy.

Il est bon, avant d'aborder les témoignages de la nouvelle religion, de retracer les grandes lignes, autant que faire se peut, de l'histoire de cette période trouble et troublée qui occupe presque intégralement la seconde moitié de XVI^{ème} siècle.

Honoré Bouche, dans sa *Chorographie et Histoire de Provence* publiée en 1664 chez Charles David à Aix, nous donne la chronologie suivante des événements :

1^{ers} troubles : 1562

1^{er} édit de pacification : 19-04-1563 (Tome II, p.652)

2^{èmes} troubles : 29 septembre 1567 (fête de Saint Michel) (Tome II, p.651)

2^{ème} édit de pacification : 23-03-1568 (Tome II, p.652)

3^{èmes} troubles : 1568

3^{ème} édit de pacification : 02-08-1570 (Tome II, p.654)

4^{èmes} troubles : Massacre de la Saint Barthélemy : 24-08-1572 (Tome II, p.655)

4^{ème} édit de pacification : Paix de la Rochelle 1573 (Tome II, p.657)

5^{èmes} troubles : 1574 (Tome II, p.657)

5^{ème} édit de pacification : 27-04-1576 (Tome II, p.664)

La Ligue 1576-1594 (Duc de Guise, assassiné en 1588)

6^{èmes} troubles : 1577 (Tome II, p.664)

6^{ème} édit de pacification : fin septembre 1577 (Tome II, p.665)

Guerre des Razats et des Carcistes en Provence : 1578 (Tome II, p.666)

L'origine de cette guerre aussi bien que l'éthymologie de tels noms, provient de ce que le Comte de Carcez, ayant été fait grand Sénéchal de Provence, & Lieutenant de Roy au même Pays, après la mort de Honoré de Savoye Comte de Tende, comme nous avons veu cy-dessus, fit de si grandes impositions de deniers au Pays, & donna telle liberté aux gens de guerre qu'il employoit, tant pour l'exaction des deniers, que pour la garde du même Pays contre les Religionnaires, qu'ils faisoient de grandes concussions par tout où ils logeoient, & emportoient tous les biens des habitans par tout où ils passaient, d'où est venu le mot de RAZATS à ces pauvres spoliez de leurs biens, comme si le rasoir eût passé sur leur chef, & comme s'ils

eussent esté rasez & tondus en leurs commoditez, par ceux qui estoient employez par le Comte de Carcez, qu'ils nommoient CARCISTES

fin de la guerre le 11-06-1579 par la venue de la reine, mère du Roi, Catherine de Médicis : le gouvernement de la Provence donné à Henry d'Angoulême.

Troubles en 1583

(Tome II, p.685)

Edit de Nantes : 13-04-1598

Révocation de l'édit de Nantes : 18-10-1685

En fait, les premiers événements survenus à Saint Remy par le fait de la Religion sont antérieurs aux premiers troubles cités par Bouche. En effet, en 1553, Joachim de la Mer, alors 1^{er} consul, était condamné à mort pour hérésie et ses biens confisqués au profit de Paul d'Albert de Mondragon. Il échapa à la condamnation en s'enfuyant à Genève, et l'on retrouve trace de cet épisode dans 2 actes d'arrentement passés en 1554 par devant Me Simon Contet *d'un mas et d'un planthier par noble Pol de Mondragon, seigneur dudict lyeu, cessionnaire du Roy, nostre Sire, des biens que souloient estre et appartenir à Pierre et Joachim de la Mer, frères, Jehanne et Catherine Navettes, leur femmes*

Les premiers troubles signalés par Bouche sont sous jacents dès le **06-03-1562** (Jehan Badinenc, f°116) où un conseil est réuni pour prendre les mesures nécessaires et sont relatés par le curé de l'époque dans ses registres paroissiaux (**15-03-1562**, registres paroissiaux, AD13, 203E/301)

Nota que les huguenaudz entrarent à Sainct Remy le dimenche xv mars 1562 et demeurarent jusques au xxvij avril en l'année susdite mil cinq cens soixante deux dans lequel temps ne se faist aulcun baptizé ny aultre service dans l'église dudict Sainct Remy.

Un second conseil du **20-04-1562** (Jehan Badinenc, f°158) invite à la tolérance et propose en particulier :

Et pour ce que Me Ailhaud feut desmys soubz pretexte de la relligion et avant son terme sans estre ny raison, de l'estat et charge de greffier de la maison commune qu'il avait exercé au paravant bien et loyalement l'espace de douze ans, ainsi que ung chascun sçait, tellement que au moyen de ce, son honneur et repputation sont grandement intéressés ; à ceste cause ledit Ailhaud sera remys audit estat et charge de greffier et seront à ces fins remys en ses mains les cathastres, livres et papiers qui lui furent lors ostés sauf toutefois que à la nouvelle création qui se fera des consuls et officiers de la maison commune le conseil ... en porra choysir, depputez et eslire ung aultre tel que bon leur semblera

Cette invitation à la tolérance ne dut pas être bien observée car dès le **16-07-1562** (Jehan Badinenc, f°303) un chargement de blé et d'avoine destiné aux Huguenots fut saisi et vendu à l'inquant les **27 et 28 juillet 1562** (Jehan Badinenc, f°330 et f°331).

Quant au notaire Jehan Ailhaud, il mourut la même année après avoir fait son testament le **03-05-1562** (Aymes Bertrand, f°104 r°), où il montre une foi protestante.

Après le 1^{er} édit de pacification du 19-04-1563, l'Eglise ne resta pas sans réaction et créa deux compagnies de Pénitents : **les Noirs en 1566** dans l'église Saint Pierre et **les Blancs en 1567** dans la chapelle de Notre Dame de Pitié.

Les seconds troubles arrivèrent le **29 septembre 1567** pour la fête de Saint Michel

On en retrouve trace dans les registres du notaire Anthoine André (1567, f°239 v°) :

En ladicte année mil cinq cens soixante sept je ne prins aultres actes que les précédens d'aultans que falheust que je m'asentasse par raison des troubles advenus en France pour le fait de la relligion qui ce marquèrent lendemain de Saint Michel de ladicte année [30-09-1567]

paix faicte le 23 mars 1568 par raison de laquelle je me retrouvais à Saint Remy le quatriesme may présente année soixante huict.

[lacune : du 07-11-1567(dernier acte) au 13-05-1568 (premier acte)]

et dans ceux du notaire Aymes Bertrand :

(**30-09-1567**, Aymes Bertrand, f°239 r°)

Nota, que le mesme jour ... sur le tard que fus constraingt, avec tous mes frères et compagnons qui faysoint proffession de la relligion refformée, nous absenter de la présente ville de Saint Remy et du présent pays de Provence

Ils n'étaient pas les seuls puisque le juge, lui même avait disparu, comme l'indique Me Pierre Cappeau dans un acte du **11-11-1567**, f°799 r° portant nomination d'un nouveau juge :

... ces jours passés, et du dernier jour du moys de septembre passé, Me Guillaume Vernet, juge de ladite ville, se seroyt absenté d'icelle, avec deux siens fils et plusieurs autre de la nouvelle religion, portant armes prohibées et deffendues par la déclaration du Roy pour le fait de ladite religion, s'estant retiré au lieu de Mérindol

d'où nomination de Me Guillaume de Rognac, licencié en droits.

Le même jour, même notaire (f°801 r°), on procède à la nomination d'un nouveau notaire et greffier de la Cour royale de Saint Remy, Me Gervais Cappeau, pour les raisons suivantes exposées dans l'acte :

*... ces jours passés, Me Aymes Bertrand, Guillaume Dutrège et Anthoine André, notaires royaux de ladite ville, seroient sortis de ville et s'en seroient allés, accompagnés de plusieurs autres de la nouvelle religion, la plus part armés de bastons de feu et se seroient retirés, avec lesdits de la nouvelle religion au lieu de Mérindol, ainsi que le commun bruict est. Et d'autant que de toute ancienneté, mesmes par l'arection de la justice et réformation d'icelle, sont establys en ladite ville cinq notaires royaux prenans et recevants actes et contractz, et que à présent en y a troys dessus nommés **absens et furtifz**, et ung des autres qui est habitant au lieu de Châteaurenard, de manière que ladite ville, par ce moyen, se treuve desprouveue de notaires et que les habitans d'icelle sont contrainctz se retirer ailleurs et hors dudict Saint Remy pour faire et passer les actes et contractz qu'ilz ont à faire*

En fait, le notaire Anthoine André n'était pas parti pour Mérindol mais pour Nîmes, muni curieusement d'une procuration d'un grand pourfendeur de Huguenots : Paul de Mondragon, en date du **05-11-1567** (Pierre Cappeau, f°757 v°) et rédigée ainsi :

Procure pour le seigneur de Montdragon

... personnellement estably Messire Pol de Montdragon, seigneur dudict lieu, chevallier et gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy et lieutenant de Monseigneur le Comte de Tende, grand sénéchal, gouverneur et lieutenant général pour le Roy au présent pays de Provence, lequel, de son bon gré, tant en son nom que de Messire Odoard de Saint André, seigneur dudict lieu, son frère, pour lequel s'est fait fort ... a fait et constitué son procureur espécial et général ... Me Anthoyne André, notaire royal de la présente ville de Saint Remy ... pour et au nom dudict Sr constituant et de son dict frère, avoir, demander, exiger, recepvoir et recouvrer de Mr Me Perreau, notaire et greffier de la ville de Nismes ... toutes et chacunes les escriptures et documens desdicts Sr frères concernant leur différant et fait qu'ilz avoient à l'encontre de Jehan de Sade, Sieur d'Ayguières, tant en son nom que de feu Honnorade de Grimaud et Anne de Sade, ses mère et soeur respectivement, par raison de la succession de feu Claude de Sade, en son vivant seigneur de Lagoy

Et non moins curieusement, il était accompagné du capitaine Bertrand de Nostredame (le frère de Nostradamus) qui, comme l'indique le Dr Leroy dans une de ses conférences sur le *capitaine Bertrand*, commandait une compagnie de gardes du terroir :

Pendant les guerres de religion, pour empêcher "les courses" des gens de guerre, par le terroir de Saint-Remy, quatre compagnies de garde locale sont organisées. Bertrand est nommé à la tête d'une de ces compagnies, et à partir de ce moment, on ne le nomme plus à Saint-Remy que "Capitaine Bertrand de Nostredame".

Curieuse troupe et curieux mélange de gens de deux religions opposées qui vont jusqu'à Nîmes et là, l'un d'eux, Loys Navarry, beau frère de Me Eymes Bertrand, sans doute effrayé des risques du parcours, fait son testament le **14-11-1567** par devant Me Anthoine André (nf°, inséré au f°239) et l'acte indique :

... fait en la présente ville de Nysmes et dans la maison des hoirs de Monsieur de Nages, en présence de Cappitaine Anthoine d'Aspremont, escuyer ... cappitaine Bertrand de Nostredame, Gervais Lurret (?), Pierre Viret, Jehan Cau, Jacques Rampalle, Jehan Puy, escolier, Pierre Ychie, Jehan Payan de Mailhane

Comme l'indique Honoré Bouche et Anthoine André la paix fut faite le 23-03-1568

Les 3^{èmes} troubles commencèrent en 1568 et ne semblent pas avoir laissé beaucoup de témoignages à Saint Remy.

On notera seulement dans le chrono du 4^{ème} registre (1569-71) du notaire Antoine André, à la fin de 1569 : « *Fin à cause des troysiesmes troubles et suspension faicte à tous offices* » et au début de 1570 : « *Reppertoire des contracts par moy receuz l'année 1570, et après la publication de la paix faicte au moys d'aoust* »

Le 3^{ème} édit de pacification est en effet du **02-08-1570**.

En attendant de nouveaux troubles, on trouve dans les registres paroissiaux, (AD13, 203E/301) et à la date du **31-03-1572** un acte de retour à la religion catholique :

L'an susdict et le dernier jour du mois de mars ont esté receus en l'esglise catholique romaine Ysabeau et Magdalene seurs ayant esté baptisées en la religion prétendue [réformée], filles de Pugnet habitant du lieu de Nages, diocèse de Usès en Languedoc. Le parrain de Hysabeau a esté Guilhen Ynard, la marrine Margarite Droyn. Le parrin de ladicte Magdalene Gervais Blanc, la merine Glaude Bayonne.

Les 4^{èmes} troubles commencèrent par le massacre de la Saint Barthélemy le **24-08-1572** et se terminèrent par la paix de la Rochelle le **11-07-1573**. Nous n'en avons pas trouvé de témoignages à Saint Remy, mais il nous faut signaler la mort, au siège de La Rochelle, de Jean-Baptiste de Sade. Il était fils de Jean de Sade et frère de Michel et Joseph de Sade, tous trois de la nouvelle religion, mais d'un autre côté, sa soeur Julie de Sade était mariée avec Giles de Berton, frère du brave Crillon, qui, lui, combattait au siège de La Rochelle parmi les assiégeants. Nous n'avons pu savoir pour quelle religion il avait combattu !

Signalons ici que Magdeleine de Crillon, fille de Giles de Berton et de Julie de Sade, fonda le couvent des Clarisses de Saint Remy en 1639.

Les 5^{èmes} troubles arrivèrent en 1574, suivis d'un 5^{ème} édit de pacification le 27-04-1576, sans que nous en ayons trouvé trace à Saint Remy

En réaction, **les Pénitents Bleus furent créés, en ou avant 1576**, dans la chapelle Sainte Anne sous le titre de Notre Dame du Chapelet

C'est l'époque où les Réformistes montrent sans ambiguïté leurs opinions religieuses dans leurs testaments :

Daulfine de Nostredame, soeur de Nostradamus, le 12-07-1576, par devant Me Aymes Bertrand, f°315 r°

... establie en personne honeste femme Daulfine de Nostredame, habitante dudict Saint Remy, laquelle ... estant par la volonté de Dieu gissant en son lict tant pour raison de son extrême vilhesse que indisposition de sa personne ... voulant estre ensepvelie au cimetière de l'église colégiale Saint Martin dudict Saint Remy et ce en suyvnt coustumes aux églises prétendues refformées, priant tous les frères faisant proffession de ladicte religion, ensemble à Sr Anthoine de Nostredame, son frère, et Claude de Nostredame, son nepveu et héritier cy-après nommé, la fere ensepvelir en ladicte manière et non aultre

Me Anthoine André, notaire royal de Saint Remy, le 27-12-1576, Aymes Bertrand, f°672 r°

... estably en sa personne, Me Anthoine André, aussi notaire royal de la cité d'Arles, habitant en ceste ville de Saint Remy, lequel ... voulant son corps estre mis en terre ... à la façon de l'esglise refformée

Ensuite, c'est le trouble absolu où chacun tire à hue et à dia, souvent pour son compte personnel, et change facilement de camp. Notre recherche n'étant pas exhaustive, nous ne pouvons que signaler quelques faits insolites :

Le **18-09-1578**, notaire Aymes Bertrand, f°413 r°

Testement de noble Paul de Mistral, escuyer, Sr de Croses, qui lègue

à Paul Bertrand, filz de moy dict notaire, son filhol, pour la bonne amitié qu'il luy porte

Le Sr de Croses est considéré comme un ligueur, ultra catholique alors que Paul Bertrand est un bon huguenot !

Et le **29-07-1590**, dans les registres paroissiaux, AD13, 203E/302

L'an 1590 et le 29 juillet a esté baptizée Peyronne Badinenc, fille à Me Pierre Badinenc, notaire, et de Daulphine Bertrand. A esté le perrin Me Aymes Bertrand, notaire, et la merine Peyronne Bezele.

Me Aymes Bertrand, bon Huguenot, est parrain à l'église de sa petite fille Peyronne Badinenc !

Mais la guerre s'intensifie. En 1588, le Sieur de la Valette, gouverneur et lieutenant du Roy en Provence, fait remettre en état et améliorer les fortifications de la ville (voir notre exposé à l'*Escolo dis Aupiho* du 02-10-1985 sur *La porte de la ville dite de l'église*)

Le notaire Aymes Bertrand, se sentant sans doute menacé, va s'installer aux Baux. Son dernier acte à Saint Remy est du 27-03-1592 et son premier aux Baux du 30-03-1592. Il y restera jusqu'à sa mort survenue le 14-12-1600 (AD13, 203E/212)

L'Edit de Nantes, en date du 13-04-1598, mettra fin à cette guerre et la paix revenue permettra de panser les blessures.

Je ne sais à quelle date il le fit, mais le notaire Aymes Bertrand recopia un jour un acte important (le testament de noble dame, Honnorate de Grimaud, vefve à feu Balthezard de Sade, sgr d'Eyguières du 06-07-1549), et note :

Extraict et collationné à son original de l'ung des protocoles dudit feu M^e Navarry par moy, notaire royal sousigné, garde de ses escriptures pour en avoyr réserve en temps et lieu à cause que ledict protocole est presque tout pourry, se déchirant et rompant d'heure en heure et le tout à cause que ledict protocole et autres escriptures dudit M^e Navarry furent tracassés et moullés du temps des troubles.
Bertrand, notaire

Un autre témoignage important de la Réforme à Saint Remy est la présence d'un cimetière des Huguenots, dont la présence et la situation (sur la place d'Armes et jouxtant Ville Verte) sont bien connues. Son origine, par contre, est complètement ignorée.

Pour la connaître, parlons un peu de la famille Rampalle, célèbre à Saint Remy.

Me Raymond Rampalle, procureur du Roy de la ville de Saint Remy, donna à sa femme Magdeleine Richarde, au moins 7 enfants. L'aîné, Anthoine, baptisé le 18-08-1527, devint chaussatier puis bourgeois, alors que le troisième, Jacques, baptisé le 19-12-1531, devint Me apothicaire.

Anthoine, marié avec Anne Lyonde, eut au moins 11 enfants, dont Nicolas, l'aîné, baptisé le 02-07-1548, se maria le 06-01-1576 avec Daulphine Lanfreze et eurent, entre autres, une fille Jehanne, baptisée le 30-01-1583, bien connue pour avoir fondé les Ursulines de l'Ordre Réformé de Saint Augustin à Arles et créé le couvent des Augustines de Saint Remy le 28-09-1634.

Il eut également Véran, baptisé le 16-02-1554, et qui devint Père de la Doctrine Chrétienne et mourut à Saint Remy le 26-03-1622.

De plus Anthoine faisait partie de la Compagnie des Pénitents Noirs, ce qui montre bien le catholicisme de cette famille !

Mais il en était tout autrement pour son frère Jacques, l'apothicaire. En effet, si son testament du 02-08-1600 (Pierre Badinenc, f°42 v°) laisse planer un doute sur sa religion, il n'en est plus de même dans le premier codicille qu'il y ajouta le 10-04-1601 (Pierre Badinenc, f°83 v°) où il dit :

Item a bailhé et légué ledict Rampalle codicillant son petit jardin qu'il a joignant le simentière dudict Saint Remy et le grand chemin de Tharascon, lequel a vollu et ordonné estre fait ung simentière pour ensepvellir eulx que déclare de la nouvelle religion réformée, dans lequel a vollu aussi et ordonne ledict testateur son corps estre ensepveli et enterré lhors que l'âme sera séparée d'icelluy et estre fait et dressé ung tumbeau honorable par ses dictes héritières.

Nous retrouvons trace de ce cimetière dans deux testaments :

Le 02-08-1646, Jean Badinenc, f°265 r°

Testament de Me Paul Bertrand, notaire royal de la ville de Saint Remy (fils d'Aymes Bertrand)

... estably personnellement Me Paul Bertrand, notaire royal de la présente ville de Saint Remy, lequel ... voulant après son âme sera séparée de son corps, iceluy estre ensepvely dans le cimetière de ceux de la religion prétendee refformée de ladite ville laissé par feu Jacques Rampal, vivant Me appoticaire de la mesme ville, joignant le grand cimetière de Messieurs les catholiques romains et de bise le chemin et ce en la forme chrestienne gardée aux églises de ladite religion du royaume de France permise en les édits de Nantes

Puis celui de sa femme, le 09-09-1650, Jean Badinenc, f°640 v°

Testament (de Louise Vigene, femme de Me Paul Bertrand)

... establye personelement, Louise Vigene, femme à Me Paul Bertrand, notaire royal de ceste ville de Saint Remy, laquelle ... eslisant la sépulture de son corps dans le cimetière de ceux de la religion prétendue refformée de ceste ville ... a légué

Puis ce ne sont que des actes concernant le logis de Ville Verte où il est signalé comme confront :

en 1660 – *simetièrre de ceux qui font proffession de religion prétendue [ré] formée*

en 1695 – *cimetièrre des huguenots – cimetièrre dit des huguenots*

en 1738 – *la place du cimetièrre des huguenots*

Cette dernière mention semble indiquer sa disparition et ne signaler que son emplacement, ce qui est possible car en 1732 des modifications importantes (réduction de surface) furent apportées au cimetière de la paroisse qui le bornait à l'est.

Nous aurions aimé vous parler plus longuement de la famille de Sade, réputée Huguenote et comme ayant joué un grand rôle dans la propagation de la Réforme à Saint Remy, mais cela nous aurait demandé des développements trop importants pour démontrer une influence pratiquement négligeable alors que ce n'est certainement pas le cas pour Eyguières et la vallée des Baux.

Voilà les témoignages et manifestations que nous avons pu recueillir sur les Huguenots de Saint Remy. Ce sont des témoignages glanés au fil des années sans recherche systématique (sauf, in

extremis, pour le cimetière où M. Claude Chevalier nous a apporté une aide efficace). Ils méritaient d'être exposés et, qui sait, permettre à de jeunes chercheurs d'aller plus loin dans cette voie.

Un fait demeure : la chaîne des Alpilles est une frontière naturelle entre les Réformistes de la vallée des Baux et le Saint Remy Catholique, où les Huguenots ne furent jamais qu'une minorité « *absente et furtive* ».

Jean Delrieux
29-06-1996

La Réaction Catholique :

Les Pénitents :

Les Pénitents Noirs

Les Pénitents Blancs

Les Pénitents Bleus

Les Pénitents Croisés

en **1566** sous le nom et titre de Jésus

en **1567** sous le titre de l'Ascension

en ou avant **1576** Chapelle Sainte Anne

sous le titre de Notre Dame du chapelet

en **1583-1584** sous le titre du Saint Esprit

Les couvents :

Observantins :	09-04-1605	R.P. Laurens Sigaudi
Ursulines :	16-02-1619	Silvy de Vincens (fille du juge des Baux)
Augustines :	28-09-1634	Jeanne Rampalle
Trinitaires :	01-10-1637	R.P Henry Honoré
Clarisses :	20-09-1639	Magdeleine de Crillon (nièce du <i>Brave Crillon</i> et fille de Julie de Sade, elle-même soeur de Michel de Sade)

La restauration des églises détruites :

Saint Paul de Mausole :	1598-1605
Notre Dame de Puyredon :	04-04-1633 (Anthoine Vincens, juge des Baux, pour César)
Notre Dame de Piargues à Romanin :	14-01-1634